VILLE DE MELESSE **168**

DÉLIBÉRATION

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

PROCÈS-VERBAL de SÉANCE

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 19 heures 15 minutes, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

Date de convocation : 29 mai 2026
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 25 [Quorum atteint (15)]
Nombre de votants : 29

PRÉSENTS : M. Yves FÉREY - Mme Isabelle LE MARCHAND - M. Marc-Olivier FERRAND - Mme Christelle RENAUD - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - M. Christophe MOUASSEH-LANOË - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - M. Maël GOUTTEBARGE - M. Yves GAUTIER - Mme Anne-Thérèse GOUGEON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Marie RONARC'H, Mme Marina BLONDEL, Mme Béatrice VALETTE, M. Gilles LE ROCH

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Isabelle LE MARCHAND.

Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

POUVOIRS :
Pouvoir de Mme Marie RONARC'H à Mme Yolaine TÉTARD
Pouvoir de Mme Marina BLONDEL à Mme Chrystel BARBIER
Pouvoir de Mme Béatrice VALETTE à Mme Sylvie VIROLLE
Pouvoir de M. Gilles LE ROCH à M. Jérôme CORNIÈRE

VILLE DE MELESSE **169**

DÉLIBÉRATION

Ordre du Jour

1 - Administration générale : Désignation des délégués sénatoriaux.

Décisions diverses
Informations diverses

VILLE DE MELESSE **170**

DÉLIBÉRATION

OUVERTURE DE LA SÉANCE (APPEL DES PRÉSENTS)

M. FÉREY sollicite un volontaire pour les fonctions de secrétariat de séance : Mme Isabelle LE MARCHAND.

VILLE DE MELESSE **171**

DÉLIBÉRATION

OBJET : 2026/0605/058 : SÉNATORIALES – ÉLÉCTION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS.

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Conformément au décret du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, le Conseil municipal se réunit le 5 juin 2026 afin de procéder à l'élection de ses délégués et suppléants pour les élections sénatoriales prévues le dimanche 27 septembre 2026. Conformément à l'arrêté préfectoral du 18 mai 2026, le Conseil municipal de Melesse doit élire 15 délégués et 5 suppléants.

Dans les communes de 1 000 habitants à 8 999 habitants, l'élection des délégués et des suppléants a lieu sur la même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Les listes peuvent comprendre un nombre de noms inférieur au nombre des sièges de délégués et de suppléants à pourvoir (art. L289 du Code électoral).

Conformément à la circulaire du ministère de l'intérieur INTP2611651C et à l'arrêté préfectoral du 18 mai 2026, le bureau électoral à l'ouverture du scrutin se compose des deux conseillers présents les plus âgés, M. Yves GAUTIER et Mme Sylvie VIROLLE, et des deux conseillers présents les plus jeunes, M. Maël GOUTTEBARGE et Mme Marion LOIRAT. La présidence du bureau est assurée par M. Yves FÉREY, Maire.

Trois listes ont été déposées et enregistrées :

- la liste « Melesse, un nouvel Élan » est composée de Mme Isabelle LE MARCHAND - M. Yves FÉREY - Mme Christelle RENAUD - M. Marc-Olivier FERRAND - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - Mme Françoise SOURDIN - M. Vincent LOUVEAU - Mme Marie RONARC'H - M. Didier THÉZELAIS - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - M. Yves GAUTIER - Mme Anne-Thérèse GOUGEON - M. Maël GOUTTEBARGE - Mme Marie-Christine JOLIET

- La liste « Melesse, notre avenir » est composée de Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - M. Gilles LE ROCH

- la liste « Ensemble pour Melesse » est composée de M. Jean-Michel FILY - Mme Marion LOIRAT

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

DÉLIBÉRATION

Une fois le scrutin clos, le dépouillement donne les résultats suivants :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) :	29
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
d. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c+d)] :	29

Election des délégué(e)s

Ont obtenu :
- liste « Melesse, un nouvel Élan » : 22 voix
- liste « Melesse, notre avenir » : 4 voix
- liste « Ensemble pour Melesse » : 3 voix

Quotient applicable : 29 / 15 = 1,94

1e répartition
- liste « Melesse, un nouvel Élan » : 22 / 1,94 = 11,34 donc 11 sièges
- liste « Melesse, notre avenir » : 4 / 1,94 = 2,06 donc 2 sièges
- liste « Ensemble pour Melesse » : 3 / 1,94 = 1,54 donc 1 siège

14 sièges ont été attribués.

2e répartition (pour attribuer le 15e siège)
- liste « Melesse, un nouvel Élan » : 22 / (11+1) = 1,83
- liste « Melesse, notre avenir » : 4 / (2+1) = 1,33
- liste « Ensemble pour Melesse » : 3 / (1+1) = 1,5

La liste « Melesse, un nouvel Élan » emporte donc le 15e siège.

Proclamation des résultats :
- liste « Melesse, un nouvel Élan » : 12 délégués titulaires
- liste « Melesse, notre avenir » : 2 délégués titulaires
- liste « Ensemble pour Melesse » : 1 délégué titulaire

Election des délégués suppléants :
Ont obtenu :
- liste « Melesse, un nouvel Élan » : 22 voix
- liste « Melesse, notre avenir » : 4 voix
- liste « Ensemble pour Melesse » : 3 voix

Quotient applicable : 29 / 5 = 5,8

1e répartition
- liste « Melesse, un nouvel Élan » : 22 / 5,8 = 3,79 donc 3 sièges
- liste « Melesse, notre avenir » : 4 / 5,8 = 0,68 donc 0 siège
- liste « Ensemble pour Melesse » : 3 / 5,8 = 0,51 donc 0 siège

3 sièges ont été attribués.

2e répartition (pour attribuer le 4e siège)
- liste « Melesse, un nouvel Élan » : 22 / (3+1) = 5,5
- liste « Melesse, notre avenir » : 4 / (0+1) = 4
- liste « Ensemble pour Melesse » : 3 / (0+1) = 3

La liste « Melesse, un nouvel Élan » emporte donc le 4e siège.

3e répartition (pour attribuer le 5e siège)
- liste « Melesse, un nouvel Élan » : 22 / (1+1) = 11
- liste « Melesse, notre avenir » : 4 / (0+1) = 4
- liste « Ensemble pour Melesse » : 3 / (0+1) = 3

La liste « Melesse, un nouvel Élan » emporte donc le 5e siège.

Proclamation des résultats :
- liste « Melesse, un nouvel Élan » : 5 délégués suppléants

Proclamation des résultats
Sont élu(e)s en tant que délégué(e)s :

1 - Mme Isabelle LE MARCHAND
2 - M. Yves FÉREY
3 - Mme Christelle RENAUD
4 - M. Marc-Olivier FERRAND
5 - Mme Guylène GAPIHAN-LORET
6 - M. Yvan LAGADEUC
7 - Mme Yolaine TÉTARD
8 - M. Florian VINCLAIR
9 - Mme Françoise SOURDIN
10 - M. Vincent LOUVEAU
11 - Mme Marie RONARC'H
12 - M. Didier THÉZELAIS
13 - Mme Sylvie VIROLLE
14 - M. Jérôme CORNIÈRE
15 - M. Jean-Michel FILY

DÉLIBÉRATION

Sont élu(e)s en tant que suppléant(e)s :

1 - Mme Christine LE BAIL-COULANGE
2 - M. Yves GAUTIER
3 - Mme Anne-Thérèse GOUGEON
4 - M. Maël GOUTTEBARGE
5 - Mme Marie-Christine JOLIET

PAS DE DÉBAT

Affichée le : 08/06/2026
Reçue à la Préfecture le : 08/06/2026

M. FÉREY lève la séance du Conseil municipal et remercie.

Monsieur le Maire lève la séance à 19h42.

VILLE DE MELESSE **175**

DÉLIBÉRATION

Conseil municipal – séance du 05 juin 2026

Liste des délibérations examinées par l'assemblée :

- Délibération n°05062026-01-058 - examinée le 05 juin 2026 – Sénatoriales – Élection des délégués et suppléants – Sont élus 15 délégués et 5 suppléants.

VILLE DE MELESSE **176**

DÉLIBÉRATION

Les membres du Conseil municipal présents :

M. Yves FÉREY - Mme Isabelle LE MARCHAND - M. Marc-Olivier FERRAND - Mme Christelle RENAUD - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - M. Christophe MOUASSEH-LANOË - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - M. Maël GOUTTE-BARGE - M. Yves GAUTIER - Mme Anne-Thérèse GOUGEON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

Le Président de séance,
Yves FÉREY, Maire



La Secrétaire de séance,
Isabelle LE MARCHAND

